



Les espaces Info-Energie pourront vous renseigner sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Peut-on s'engager sans risque dans le photovoltaïque ?

Le photovoltaïque fait fureur chez les particuliers. La France attend 120 000 nouveaux raccordements l'année prochaine et 150 000 en 2012. À cette croissance exponentielle, un revers de médaille : fabricants douteux, installateurs malhonnêtes et manque d'informations. Quelques repères avant de s'engager...

Texte / Claire Boulland

Être producteur et consommateur de son énergie solaire ? L'idée est acquise par tous et envisagée par bon nombre de primo-acquéants. Les économies d'énergie pourraient être la principale raison évoquée. Les panneaux photovoltaïques, généralement fabriqués à partir de composants électroniques à base de silicium, sont en effet capables de créer de l'électricité lorsqu'ils reçoivent de la lumière naturelle. Mais il faut bien avouer que l'aspect financier fait pencher la balance. Les particuliers peuvent récupérer, au moment de la pose, près de 8 000 € en crédit d'impôt et revendre leur électricité au réseau EDF (Electricité réseau distribution France) sur un tarif de base de 58 c€/kW. Des arguments qui ne laissent personne indifférent et qui poussent fabricants et installateurs à se diversifier dans ce domaine, proposant des prix toujours plus compétitifs. Seulement voilà, la démocratisation de cet équipement écologique a un prix. ▶

ur un bâtiment neuf, il est préférable d'intégrer le toit solaire
is la demande de permis de construire.

u solaire photovoltaïque à la myrtille ?

adié depuis plusieurs années à Rome (université de Tor Vergata)
Turin (dans les *start-up* Cyanine Technologies et Pianeta), un
posé naturellement photosensible des myrtilles, l'anthocyanine,
urrait bien répondre à un besoin d'avenir.

de de base est simple : remplacer sur les panneaux solaires les semi-
ducteurs de silicium par une simple pellicule de myrtille écrasée.
fruit est bien moins cher que le très coûteux silicium (60 % de son
(x)). L'utilisation de myrtille n'est donc pas uniquement une idée
ntaisiste. Même si les recherches durent depuis plusieurs années,
e est sérieusement envisagée comme une technologie alternative.

ur en savoir plus : www.cyanine.com et www.pianeta.eu

Quoi de neuf sur le marché ?

on connaissait le concept des tuiles photovoltaïques intégrées
bâti, il existe maintenant des tuiles en terre cuite traditionnelles
xquelles on a ajouté en surimpression des petits panneaux
otovoltaïques de la dimension des tuiles. Ces nouveaux
uipements ont été développés par une entreprise italienne du nom
Tegolasolare dans le but de faciliter l'intégration de panneaux
aires sur des bâtiments relativement anciens.

our aller plus loin : www.photovoltaique.info

ur ce site Internet, vous trouverez des informations et des guides
élécharger sur le fonctionnement d'une installation. L'association
spul en est à l'initiative. Elle est la première à avoir, en 1992,
installé ce type d'équipement sur le toit de ses membres dans
département de l'Ain.

Conseils pour réussir son installation électrique

- Dans un premier temps, réduire ses consommations électriques
- Choisir un installateur compétent, certifié QualipV
- Comparer les devis
- Vérifier le dimensionnement, rationnel, de l'installation (en fonction de l'apport solaire, l'orientation, les ombres etc.)
- Bien se renseigner sur les aides à l'investissement

EFFET D'AUBAINE ...

La PDG d'ErDF, Michelle Bellon, a confié à l'AFP, en juin dernier, que le groupe s'attendait "à plus de 75 000 raccordements nouveaux, 120 000 l'année prochaine et 150 000 en 2012". Et ce constat ne la réjouit pas. En effet, l'électricité produite ne peut pas être stockée. Il faut donc la consommer aussi sec, de préférence localement. Car plus il y a de transport, plus il y a des chances de pertes. Du coup, dans les zones où l'on consomme moins que l'on ne produit, la tension monte sur les lignes. Exemple dans les Landes, où les projets de raccordement représentent une production cinq fois supérieure à la consommation de pointe du département. D'où "des risques de *black-out* complet", s'inquiète Michelle Bellon.

À ces mots, tous les groupements de professionnels du photovoltaïque ont réagi, assurant que le réseau est capable de supporter plus d'électricité. L'Allemagne en est la preuve : le pays est vingt fois plus équipé en photovoltaïque que l'Hexagone. Mais cela suppose des travaux et des installations adéquates.



Coûts approximatifs de la pose

Puissance installée : 1 à 3 kWc

Pose au sol ou sur toiture
Intégration toiture simple
Intégration verrière, tuiles PV

5 à 6 €/Wc
6 à 7 €/Wc
Plus de 7 €/Wc

© Volttec Solar



Plusieurs options s'offrent au particulier : la vente totale de la production, la vente du surplus uniquement ou bien l'autoconsommation complète de l'électricité photovoltaïque.

Alors comment le particulier peut-il limiter ses pertes d'électricité ? Les *Smart Grid*, compteurs intelligents, se développent peu à peu. Ce sont des équipements capables de régler l'effort de production en fonction de la consommation. Reste une solution imparable : traquer les sources de gaspillage et demander un dimensionnement des panneaux adapté à ses besoins réels.

... ET MALFAÇONS

Pour Gaëtan Fovez, chargé d'études à Observ'ER (Observatoire des énergies renouvelables), "ce marché est récent et donc encore mal structuré. Il a attiré de nombreux intervenants plus ou moins honnêtes et pas toujours bien formés." Il préconise de ne pas se précipiter, de faire plusieurs devis et de s'assurer du sérieux et de la solidité financière de l'entreprise. Son expérience et le nombre des réalisations qu'elle a déjà effectuées doivent être prises en compte.

"Nombreux sont les installateurs à faire correctement leur travail"

3 QUESTIONS À... DIDIER MICHAUD

Secrétaire national du Groupement des particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque (GPPEP).



Chalets & Maisons Bois : À quoi reconnaît-on des installateurs peu scrupuleux ?

Didier Michaud : Ces sociétés ont un but purement commercial. Elles emploient des sous-traitants qui, puisque mal rémunérés, bâclent leur travail. Leurs tarifs sont exorbitants et elles proposent des moyens de financement particuliers. Il faut savoir faire preuve de discernement et ne surtout pas se précipiter, même s'il y a des promotions exceptionnelles à la clé. Ne pas se contenter d'un seul devis et privilégier le recours à des PME et PMI.

CMB : Quels sont les principaux litiges ?

D.M. : On observe des installations non conformes aux normes, des promesses de financement non tenues, des toitures détériorées, des panneaux vendus trop chers et mal posés... Dans certains cas, cela peut même aller jusqu'au dégât des eaux. La loi française oblige en effet à intégrer les panneaux au toit, ce qui comporte des risques. Nous devrions prendre exemple sur les installateurs allemands qui posent les panneaux sur la toiture. Dans le sud de la France, cinq cents clients s'estiment "victimes" de leurs professionnels. Mais il ne faut pas généraliser ces situations : nombreux sont les installateurs à faire correctement leur travail.

CMB : Que penser du Consuel ?

D.M. : La mise en place de cette attestation est une bonne chose, et nous ne pouvons que nous réjouir. On ne connaît pas mieux en France concernant la partie électrique de l'installation. Il manque maintenant d'autres certifications pour les autres aspects : couverture du toit, menuiserie ainsi qu'un renforcement du QualipV, qui n'a que peu de contrôle a posteriori sur les personnes formées.